

**Avis du comité de suivi – 12 septembre 2024**

Le **mercredi 12 septembre 2024**, à l'invitation du président d'Artois Mobilités, les membres du comité de suivi du Plan de Déplacements Urbains étaient réunis, salle du conseil, antenne de la communauté d'agglomération Lens-Liévin à Lens.

La présidence de cette réunion a été assurée par M. Alain DUBREUCQ, 3<sup>e</sup> vice-président.

\*\*\*\*\*

**Élus ou membres désignés présents :** M. Alain DUBREUCQ ;

**Élus ou membres désignés absents / excusés :** Madame Virginie MAIREY-POTIER (DREAL), Monsieur Ludovic VANHOUTTE (DDTM), Madame Marie-Céline MASSON (VNF), Monsieur Marcello DELLA-FRANCA (CAHC), Monsieur Bruno CHRETIEN (CABBALR), Madame Cécile YOSBERGUE (DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS), Madame Aline GUILLUY (DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS), Monsieur Christophe COULOMB (REGION HAUTS-DE FRANCE), Monsieur Olivier ENGRAND (REGION HAUTS-DE FRANCE), Monsieur David THELLIER (ARTOIS MOBILITÉS), Monsieur Pierre CHÉRET (ARTOIS MOBILITÉS), Monsieur Charly MÉHAIGNERY (ARTOIS MOBILITÉS)

**Organismes institutionnels présents :**

MDADT de l'Artois (Département du Pas-de-Calais)  
MDADT Lens-Hénin (Département du Pas-de-Calais)  
SNCF Gares & Connexions  
SNCF Voyageurs  
SCoT de Lens-Liévin-Hénin-Carvin  
Communauté d'agglomération Hénin-Carvin  
Association Droit Au Vélo  
Espace Mobilité de l'Artois  
Département du Pas-de-Calais  
Communauté d'agglomération de Lens-Liévin  
Transdev Artois-Gohelle  
Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres  
Hauts-de-France Mobilités  
Communauté d'agglomération du Pays-de-Saint-Omer  
Communauté urbaine d'Arras  
Société des Grands Projets  
Mission Bassin Minier

**Organismes institutionnels absents :**

Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, Région Hauts-de-France

**Personnel d'Artois Mobilités présent :** M. Quentin DENOYELLE, responsable du pôle transport et mobilité ; M. Nathan DELGUSTE, Chargé d'études.

\* \* \*

## AVIS DU COMITÉ DE SUIVI

**Objet : Avis sur le rapport d'évaluation intermédiaire du plan de déplacements urbains**

**Le comité de suivi,**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu la loi 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;*

*Vu les articles L1214-1 et L1214-2 du code des transports ;*

*Vu l'article L1214-8 du code des transports ;*

*Vu le Plan de Déplacements Urbains (PDU) d'Artois Mobilités adopté par délibération du comité syndical n°2018/152 du 20 décembre 2018 ;*

*Vu la délibération n°2019/45/CS du 27 juin 2019 portant mise en place des instances de suivi du Plan de Déplacements Urbains ;*

*Considérant le projet de rapport d'évaluation intermédiaire du Plan de Déplacements Urbains (PDU) ;*

Considérant la procédure d'évaluation intermédiaire du PDU, lancée par Artois Mobilités, afin d'apprécier les changements observés sur les pratiques de mobilité des habitants en lien avec les objectifs fixés par le PDU à horizon 2030.

Considérant la méthode d'évaluation du Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui s'appuie sur les 155 indicateurs de suivi définis pour chacune des 38 actions du plan d'action.

Considérant que l'évaluation repose sur la collecte et le traitement de données de mobilité ou de thématiques relatives aux actions du PDU et que ces mêmes données font l'objet d'une comparaison dans le temps avec les données initiales du diagnostic établies lors de l'adoption du PDU en 2018.

Considérant qu'un indicateur n'ayant pas pu être renseigné, fait l'objet d'une justification systématique dans le rapport d'évaluation.

Considérant l'annexe du rapport sous forme de tableau de synthèse qui permet d'évaluer l'état d'avancement de chacune des 38 actions du Plan de Déplacements Urbains 2019-2030.

**Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président,**

**Et après en avoir délibéré et débattu,**

**Article unique : Émet un avis favorable concernant le rapport d'évaluation du plan de déplacements urbains.**

ADOPTÉ à l'unanimité

Fait et délibéré, le 24 septembre 2024  
Pour extrait certifié conforme

**Alain DUBREUCQ**  
**3<sup>ème</sup> Vice-Président d'Artois Mobilités**

